

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du 27 janvier 2011
N° d'ordre : 1
N° de feuillet : 1**



**S Y N D I C A T
DEPARTEMENTAL
D'ELECTRICITE DE
HAUTE GARONNE**

Date de la convocation : 7 janvier 2011
Nombre de membres : 18
En exercice : 18
Présents : 13

Le 27 janvier 2011 à 15 heures 30,
le Bureau du Syndicat légalement convoqué,
s'est réuni au siège du Syndicat,
9, rue des 3 banquets à Toulouse,
sous la présidence de Monsieur KELHETTER, Vice-Président

Programme d'effacements de réseau 2011 – 1ère tranche

Étaient présents : MM CASSETTA, COMET, FERRES, KELHETTER, MASFARNÉ, PARERA, PERRAY, ROBERT, RIVAL, RUFFAT, RUMEBE, SICARD et STRAMARE.

Étaient absents ou excusés : MMES GIBERT et PEREZ, MM IZARD, AUBAN et SABATHE.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales,
M. CASSETTA est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Vu la délibération du Comité syndical du 13 décembre 2010 portant sur les prestations réalisées par le SDEHG en application de ses compétences et confiant l'élaboration du programme annuel d'effacement de réseaux au bureau du SDEHG ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le bureau décide :

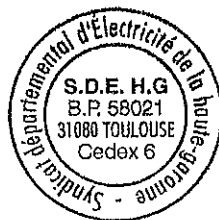
1. D'inscrire les 6 opérations suivantes au programme d'effacement de réseau 2011 :

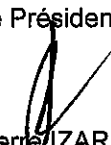
Commune	Localisation
CARBONNE	RD10
FIGAROL	RD21 & RD26
LEGUEVIN	Quartier Claire Fontaine (Tranche 1)

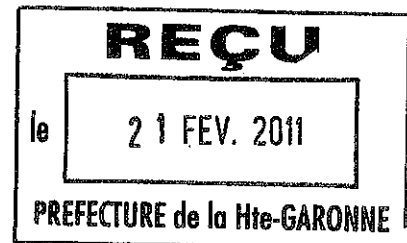
Commune	Localisation
MONTBERON	Rue du Professeur Rémond
SAIGUEDE	Centre village
TOURNEFEUILLE	Impasse des écarts

2. De compléter cette liste en fonction des crédits alloués par les partenaires France Télécom et ERDF.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme



Le Président,

Pierre IZARD



Vu et affiché à la porte du SDEHG, le